



la Ville investit pour le cadre de vie

INFO TRAVAUX

SEPTEMBRE 2023

Dans le cadre du dispositif d'une « Ville apaisée », à portée de marche et qui favorise les déplacements doux, la commission « Projet de Ville, circulation et stationnement » créée par une délibération du Conseil municipal en date du 1^{er} octobre 2020, a relevé la nécessité de réduire la vitesse pour contribuer à l'apaisement de la circulation. Cela permettra à tous de marcher confortablement et en toute sécurité, mais aussi de protéger nos arbres et de lutter contre les nuisances sonores. Cette mesure a pour conséquence de l'abaissement de la vitesse à 30km/h pour l'ensemble de la ville.

Par ailleurs, par arrêté en date du 25 juin 2021, la circulation des poids-lours supérieurs à 19 tonnes est interdite en transit sur l'ensemble de la commune de Saint-Maur.

Votre rue est concernée cette année par ce programme d'entretien de la voirie et par la matérialisation du stationnement sur la chaussée. Ces travaux démarreront prochainement.

➤ Localisation

RUE LOUIS DUPRÉ

➤ Nature des travaux

- Création d'un coussin berlinois en face du 4 rue Louis Dupré.

➤ Déroulement des travaux

- Dates des travaux : du lundi 18 au vendredi 22 septembre 2023.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux d'amélioration du cadre de vie, nous vous remercions de votre compréhension et comptons également sur votre soutien et accompagnement lors de ces travaux.

➤ Coût

3 000 € TTC

